

Articles à paraître dans Pratiques n° 113 : L'« Intelligence » artificielle, d'où ça vient ? Où ça va ? »
(2^e trimestre 2026)

Poppins ou l'illusion du numérique

par **Alain Quesney** pédiatre et **Isabelle Canil**, orthophoniste

Poppins, c'est le nom d'un jeu vidéo, pardon d'un dispositif médical numérique, qui se propose d'améliorer la lecture et l'écriture des enfants de 7 à 11 ans dyslexiques, dysorthographiques (TSLA)¹. Il est pris en charge par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} septembre 2026.

Le premier médicament numérique

Un entraînement ludique à la maison, à raison de 20 minutes par jour, trois à cinq fois par semaine. C'est ainsi que le concepteur a rédigé la posologie de ce « premier médicament numérique ». Au bout de 20 minutes, le jeu s'interrompt afin d'éviter le surdosage. Le programme de Poppins comporte trois types de jeux : jeux de rythme, jeux de langage et jeux se proposant d'entraîner l'empan visuo attentionnel.

Les jeux de rythme sont au nombre de neuf. L'idée de départ est que la musique sollicite les mêmes aires cérébrales (temporo-pariétales) que celles du langage, d'où son utilisation pour pallier les difficultés phonologiques des enfants dyslexiques. Je ne sais pas si l'on peut parler de musique, il s'agit plutôt d'un assemblage de sons opéré par l'IA au service du scénario du jeu ou le contraire, un jeu vidéo conçu pour servir une « musique ». Ces musiques se ressemblent toutes : j'ai l'impression de les avoir entendues dans un ascenseur, une grande surface ou en visionnant un mauvais dessin animé avec ma petite-fille. En plus de la vitesse (grande) de défilement des images, du décor aux couleurs (vives) et du caractère sautillant (donc dynamique) du héros, la musique participe à la captation (capture) par l'écran de l'enfant consommateur de jeux vidéo. Les « neuro-sachant » nous disent que c'est de la trans-modalité sensorielle avec un brin d'inter-modalité ou peut-être bien le contraire ? Je reste perplexe... C'est plutôt comme quand on slalome avec son caddy dans les allées du supermarché et qu'on est stimulé, capté par le fond musical, les emballages flashy et l'illumination des têtes de gondoles. C'est peut-être bon pour le commerce ! Pour la lecture, je demande à voir...

Passons aux jeux de langage. Ils concernent le repérage des sons dans les mots, et le lien entre graphème et phonème ; sur le versant de la lecture et de l'écriture. Ils sont au nombre de vingt-deux, et les visionner à la suite se révèle assez redoutable pour qui est étranger à la sphère vidéo-ludique alias « *gaming* ». D'accord, les gamins d'aujourd'hui vont y évoluer comme poissons dans l'eau. Mais pourquoi donc chaque jeu est-il affublé d'une identité anglaise : *Bubble Dream*, *Pie or Prize* ? Pourquoi adopter systématiquement un stéréotype commercial ?

Trois jeux travaillent plus particulièrement l'empan visuo-attentionnel, c'est-à-dire la capacité du cerveau à se saisir d'un groupe de lettres sans signification (logatome ou pseudo mot) présenté de façon extrêmement fugace. Pour que l'exercice devienne jeu captivant, l'application adopte les standards des dessins animés à savoir l'excès d'images et le bruit des explosions (*Potion Patrol*) ou des vases fracassés (*Diamonds Rush*). Seul compte le score que l'enfant va réaliser. Toutes ces fioritures prennent le devant de la scène et jouent le rôle de « distracteurs »² détournant l'enfant de la chose visée à savoir le travail sur l'empan. Dans *Potion Patrol*, une voix off enfantine encourage le tireur : « dans le mille », « explosion propre » (sic)... ! » Je crois qu'il n'est pas bon de laisser entendre aux enfants qu'une explosion puisse être propre. François Vonthron, co-fondateur du groupe Poppins, trouve ce dispositif « joyeux, beau, plaisant, afin que le soin soit associé au plaisir ». L'entreprise utilise d'ailleurs ce mot Poppins comme un « clin d'œil culturel » à *Mary Poppins* (film de Walt Disney 1964), la nounou qui utilisait la magie, le jeu et les chansons pour « faire passer les leçons ». Je ne partage pas du tout cette opinion. Pour diminuer la souffrance et la mésestime de soi, un orthophoniste conviendrait mieux qu'un écran. Par ailleurs, pourquoi suggérer à un jeune enfant que les apprentissages excluent toujours l'effort et la contrainte...

Poppins prétend intervenir de deux façons différentes :

1- En alternance avec une prise en charge par l'orthophoniste arbitrairement ramenée de quatre à deux séances par mois.

2- En « amorçage », c'est-à-dire dans l'attente de la prise en charge. Ce délai atteindrait 12 mois en moyenne avec des disparités importantes sur le territoire. Je n'ai toujours pas bien compris si la prise en charge CPAM de Poppins serait effective durant cette période sans le bilan de l'orthophoniste ? Il semblerait que non. Il y a une très belle formule de Poppins Clinical concernant l'application qui a vocation à « proposer une solution qui puisse *prendre le relais en attendant (sic)* ». Nous sommes là devant un temps inédit, tordu, proustien : le temps perdu sans prise en charge deviendrait, grâce à Poppins, un temps retrouvé !

Des collègues orthophonistes m'ont expliqué qu'ils avaient bien sûr des objectifs communs avec l'application Poppins qui n'a rien inventé ! : le travail sur la correspondance graphème-phonème, les phrases à trous, le rythme, la discrimination des homophones, la compréhension... Mais un travail en tête à tête avec l'orthophoniste n'est pas réductible à l'empilement de ces séquences même bien agencé. Prétendre faire l'économie de la relation de l'enfant avec le clinicien est extrêmement grave et annonciateur d'autres régressions dans le domaine du soin.

Voici un moment de clinique orthophonique que nous relate Isabelle Canil. Que viendrait faire le numérique là-dedans ?

La clinique de l'orthophoniste

C'est vrai ça, tous les orthophonistes proposent à un moment ou un autre, des phrases à trous : il faut placer le bon phonème, ou bien le bon a (a/à), le bon é (est/es/et/ai), le bon sé (ses/ces/sait/c'est/s'est)... ceux-là s'appellent les homophones grammaticaux, ils en disent long sur le sens qu'y met ou pas le patient... Mais l'orthophoniste n'appuie pas sur un bouton pour diffuser un *allegretto* quand ça marche ou une chute de casseroles quand ça rate. Non ! Mais moi j'ai fait bien pire...

Ilias est au collège en 4^e avec des notes catastrophiques. Évidemment, il comprend peu quand il lit, et quand il écrit, chaque ligne recèle au moins 5 fautes. Les sons sont épargnés, mais tout ce qui relève d'une compréhension de la langue et qu'on appelle communément grammaire, alors là... Et moi, ça me fend le cœur, parce que j'ai toujours placé la grammaire au pinacle. Je crois que l'école s'en fiche de plus en plus, mais moi je n'y arrive pas.

J'ai pensé que nous allions nous appuyer sur la technique des associations (TA), qui est une merveilleuse façon d'aborder l'écrit, inventée par Claude Chassagny : sans écran, de son temps ça n'existait pas, juste un stylo et une feuille et nos deux subjectivités impliquées. Mais avant, je voulais qu'on cause...

J'ai essayé de poser les choses le plus clairement possible : est-ce que ça t'intéresse de voir comment tu pourrais faire dire ce que tu veux – à peu près ! – à une phrase ? À quoi tel ou tel mot est soumis, à quoi tel autre obéit, lequel tient les commandes, à quoi servent toutes les petites pattes de mouche distribuées ici et là ? Est-ce que tu as envie de plonger là-dedans ? Comme les mains dans le cambouis d'un moteur, mais attention, ce moteur-là fait venir du sens, des images, des histoires, il crée les nuances... Ah les nuances ! aurais-je pu lui dire... Les nuances, c'est quand tu ne te contentes pas de dire : « il me prend la tête », ce qui dure moins d'une seconde, mais que tu le développes pendant dix minutes. On ne gagne pas de temps avec les nuances... Songeuse, j'ai pensé à Nietzsche : « Malheur à moi, je suis nuance. » J'aurais bien aimé en parler. Une autre fois peut-être...

Je sais que le cambouis peut engluier et, pour redonner du jeu là-dedans, pour qu'un dégrissant agisse, il faut que l'enfant ait senti que les mots lui servent à dire et à se dire et qu'il y a plusieurs façons de dire, que les ratés sont la règle, comme les malentendus et les mal dits, mais qu'on doit s'en contenter... En d'autres termes, il faudra que l'enfant expérimente que le mot n'est pas la chose, et que l'écart entre les deux, ressenti comme infime ou monumental, est toujours là. Pour étudier et examiner la langue, il faut pouvoir la poser devant soi, comme on le ferait d'un objet. Mais si on la pose devant soi comme un objet, c'est qu'elle est morte, que ses mots sont vides et désinvestis et je ne sais pas ce que deviendrait un sujet qui se déprendrait ainsi de sa langue et du langage. La tragédie de la grammaire, c'est qu'elle exige des sujets qu'ils soient à la fois assujettis au langage, ancrés et pris dedans, et à la fois capables de sentir le fameux écart et de s'en servir, d'en jouer, pour mettre les mots à distance, au moins le temps de les ausculter. Je trouve que c'est difficile à faire sentir chez les enfants en mal de langage...

Comme il a dit oui au cambouis d'un air sincère, on s'est donné des rendez-vous pour parler de ça. On a commencé fort. Avec le verbe être, direct ! Et j'ai dit que s'il n'était pas là le verbe être, j'ignorais comment tout le reste tiendrait...

Je sais bien qu'au début, ils ne comprennent pas tout ce que je raconte, mais ça ne fait rien, ça vient petit à petit. Eux, ils savent que sur un tableau de conjugaison, il n'y a pas moins de cent formes différentes et ça les fait capoter. Surtout quand on n'a jamais su que conjuguer veut simplement dire qu'on applique au verbe une personne et un temps. Mais d'abord, il faudrait

comprendre ce qu'est une personne et un temps... Quand des mots comme *futur*, *féminin*, *3^e groupe*, *sujet*, *adverbe* sont absolument interchangeables parce qu'ils ne s'arriment à rien de rien, moi j'ai envie de faire quelque chose...

Avec Ilias, nous étions partis, à mon initiative, pour traquer le grand verbe être, le débusquer, le faire sortir de ses recoins obscurs, pleins d'humidité suintante et de toiles d'araignée poisseuses pour le ramener à la lumière, l'interroger, le décaper et, petit à petit, lui restituer tous ses accessoires et sa gloire. Au passage, nous avons effleuré l'autre, là, le *avoir* – qui est aussi un monument –, car évoquer l'un mène à l'autre inévitablement, mais nous y reviendrons, lui ai-je dit, confiante.

J'essaie donc de lui communiquer un peu de mon admiration pour le fameux être et tout en devisant, j'écris des petits bouts avec du être sous différentes formes, et lui s'enhardit à en proposer. Nous parlons d'identité, de noms et prénoms, de venue au monde et d'existence sur cette terre, de mort aussi... Et pour dissiper un peu la tristesse de la pensée de *n'être plus*, je veux lui balancer quelque chose de bien vivant. Aïe aïe aïe... Tu sais, il y en a un qui s'appelait Shakespeare qui a dit : « Je pense donc je suis ». Il ne connaît pas Shakespeare, ce n'est pas grave, et Roméo et Juliette ? Oui, ça il connaît. Mais moi, je me sens mal... il y a quelque chose qui ne va pas... Qu'est-ce que tu comprends, toi, dans ce : « Je pense donc je suis » ? Je n'écoute pas ce qu'il me répond, je suis de plus en plus mal à l'aise. Et soudain, je comprends ce qui m'arrive, je saute presque de ma chaise, lui saisis l'avant-bras et m'écrie Non ! C'est pas Shakespeare, c'est pas Shakespeare ! Excuse-moi !

Bouché bée, il se demande ce qui me prend, elle est dingue pense-t-il, je le savais elle est dingue, je vais le dire à ma mère... Moi je lui agrippe toujours cubitus et radius, il a peut-être des marques. Et puis je me reprends, je le lâche et très posément : « Ouuh là, je me suis trompée, j'aime pas ça, dire des bêtises pareilles, c'est pas Shakespeare qui a dit ça.

– C'est pas grave, fait-il compatissant.

– Non c'est pas vraiment grave, mais pour moi c'est un peu grave quand même... Et en plus, j'arrive pas à retrouver le bon nom...

– C'est pas grave, répète-t-il.

– Ben si quand même... C'est un scientifique, un mathématicien...

– Pythagore ! s'écrie-t-il.

– Non non, pas Pythagore ! Mais je vois qu'il est heureux d'avoir lancé ce joli nom de Pythagore.

– Thalès ! essaie-t-il encore.

J'éclate de rire.

– Mais tu en connais plein ! »

Il fait le modeste, un mouvement des lèvres et des épaules. Et soudain, ça me revient. Alors je lui dis le nom, mais sans fanfaronner, je le dis tout bas, parce que ça me paraît dérisoire de le nommer après Pythagore et Thalès, qu'il a nommés, lui...

C'est tout, la séance est passée. Elle me laisse un petit sentiment d'exception, comme un état de grâce, après mon énorme bourde. Je n'ai même pas proposé des phrases à trous où on doit choisir entre *est* ou *et*. Oh, on le fera sûrement un jour !

Et le Poppins ? Ben je l'ai oublié celui-là... Mais ça m'afflige moins que d'avoir oublié Descartes...

Non ce n'est pas le genre de séquence qu'on pourrait trouver dans les algorithmes bien huilés de Poppins ! L'orthophoniste se trompe, elle n'occupe pas la position du maître omniscient. Sa propre subjectivité est engagée. L'enfant est le témoin de son erreur, mais surtout du bouleversement dans lequel l'erreur l'a plongée. Par la suite, d'autres chemins s'ouvriront sans aucun doute : « Être ou avoir », « Être ou ne pas être »...

Poppins fera toujours l'économie de la subjectivité. Quelle tranquillité ! Mais quelle misère et quel appauvrissement...

Pas de trêve estivale pour la start-up Poppins Clinical :

L'application « *thérapeutique* » Poppins, après un avis favorable de la Haute autorité de santé (HAS) le 23 juin 2026, et un décret paru au *Journal Officiel* (JO) le 30 juillet, obtient le remboursement CPAM le 3 août avec un « déploiement effectif » pour la rentrée scolaire le 1^{er} septembre. Ce jeu électronique, qualifié de premier « *médicament* digital » pour enfants dyslexiques doit être « *prescrit* » d'abord par les médecins, puis aussi par les orthophonistes qui entre-temps avaient protesté par l'intermédiaire de leurs syndicats.

Ce qui figure plus haut en italiques et entre guillemets a été relevé dans les documents d'accompagnement de Poppins, mais aussi dans la presse grand public (*Les échos*, *Madame Figaro*, *le télégramme de Brest*...) et les médias audiovisuels (*BFM TV*, *RMC*...) qui ont chaleureusement rendu compte de cet événement, promesse d'une « *révolution thérapeutique* ». Cela s'appelle désormais la « *Santé Numérique* ». Pointons donc ce vocabulaire médical explicite et prémédité, il relève d'un abus de langage et dénonçons-le !

Facilité et rapidité d'adoption par les pouvoirs publics s'expliquent entre autres par l'activation du mécanisme PECAN³. Il s'agit de la Prise en charge anticipée numérique, gérée par le ministère de

la Santé, l'HAS et l'Agence du numérique en santé (ANS). Mis en place en octobre 2023, PECAN permet aux patients d'accéder rapidement et gratuitement à des dispositifs médicaux numériques (DMN) dits « innovants » pendant un an. Le temps pour le fabricant de finaliser ses études cliniques pour ensuite intégrer le remboursement classique. Ce mécanisme concerne à la fois des logiciels de *thérapies* numériques (sic) et des dispositifs de télésurveillance médicale. Les premiers existent déjà en pathologie adulte (oncologie, psychiatrie, neurologie...). Les seconds permettent la transmission de données biocliniques entre un objet connecté au domicile du patient et le PC du généraliste ou du spécialiste : le pèse-personne connecté est un outil de dépistage précoce de l'insuffisance cardiaque. Je ne savais pas que c'était connectable, un pèse-personne ! On n'arrête pas le progrès...

Coïncidence ou effet d'aubaine ? PECAN a été mis en place au moment-même (octobre 2023) où l'entreprise Mila Learning change de nom pour s'appeler Poppins Clinical⁴ et « lève » 8 millions d'euros ! Au total, l'entreprise disposera de 15,5 millions d'euros venant très majoritairement de fonds privés, mais avec tout de même une subvention de 2,5 millions issue de l'État en 2022 et la promesse du déclenchement des robinets du remboursement par l'Assurance maladie : voilà, nous y sommes ! Cocorico, Poppins Clinical un fleuron de la tech européenne ?

Et les enfants français dans tout ça ? L'évaluation mondiale Pisa a récemment fait état de la dégringolade des acquis des lycéens français. À 15 ans, un jeune sur trois ne lit pas assez bien pour comprendre ce qu'il lit. À l'entrée à l'école primaire, ils sont 7,5 % à présenter un retard de langage. Quelles solutions politiques pour pallier à cette déroute ? L'école à 12 mois ? La revalorisation de la carrière des enseignants ? de la rémunération des orthophonistes ? L'abolition du *numerus clausus* pour leur formation ? Et bien non ces mesures ne seront pas adoptées car ce que notre époque adore, c'est :

Le techno solutionnisme-

Ce mode de pensée est une croyance non philosophique assez naïve au demeurant - selon laquelle la science puis les technologies qui en découlent, peuvent, à elles seules, résoudre la quasi-totalité des problèmes de l'humanité, alors qu'elles sont en réalité des questions complexes de nature sociale, politique, économique ou environnementale. Cette approche simplificatrice est illusoire, car traitant des symptômes plutôt que des causes. Le techno solutionnisme constitue un rejet(on) inattendu et piquant de la pensée de Karl Marx⁵ récupérée par les néoconservateurs.

Avant de prendre une décision politique (le remboursement CPAM), il aurait été raisonnable d'interroger les acteurs sur le terrain : enseignants, orthophonistes, parents. On aurait pu tirer leçon des échecs avérés d'un passé récent. « La tablette pour tous à l'école », slogan des années 2010 à 2015 : les politiciens ont fait croire que l'introduction massive d'écrans ou d'intelligences artificielles dans les classes allait résoudre les difficultés d'apprentissage des enfants, alors que la réussite scolaire dépend avant tout du taux d'encadrement humain, de la formation des enseignants et du contexte familial.

On veut nous faire accroire qu'un jeu sérieux (*serious game*) remboursé par la CPAM serait finalement aussi efficace et moins coûteux qu'une rééducation orthophonique.

Ce jeu s'appuie sur le scientisme des TND et prétend apporter des preuves scientifiques de son efficacité par trois études publiées dans des revues dites « de haut niveau ». Il n'en est rien ainsi que le démontre avec rigueur le neurobiologiste François Gonon.

Quelle morale pour cette triste fable ?

Le « lancement » de Poppins a court-circuité les orthophonistes. Outre le manque de respect que cela révèle pour leur travail, comment peut-on laisser croire qu'il est possible de soigner efficacement à distance et à moindre coût, en se dispensant de l'aspect humain, relationnel ?

Notre président a récemment déclaré consacrer « jusqu'à son dernier quart d'heure » aux personnes en situation de handicap ; entendons qu'il favorisera au maximum ses jeunes pousses, les start-up du numérique qui infusent et prospèrent aux frais de l'État. Bientôt un jeu vidéo remboursé pour chaque case des TND ? Face à un tel déferlement médiaticopolitique d'éloges unanimes, quels moyens avons-nous, professionnels du terrain, pour faire entendre notre petite voix discordante ?

Suggérer une réflexion très approfondie aux futurs prescripteurs de l'application et faire confiance à leur intelligence artisanale...

Notes

1. Troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

2. Pascal parlait de distractions qui détournent de l'essentiel (*Les pensées*, Lafuma 133)

3. Pas de relation directe avec la noix quoique celle-ci puisse contribuer aux performances cognitives et cérébrales par sa teneur en oméga-9, magnésium et en antioxydants.

4. Pourquoi *Clinical* ? Encore un grave abus de langage ! Parce que les difficultés d'apprentissage passent désormais de la sphère scolaire (*learning*) au champ médical (*clinical*) ?

5. Dans la préface de la *Contribution à la critique de l'économie politique* (1859), Marx écrit

« C'est pourquoi l'humanité ne se pose jamais que des problèmes qu'elle peut résoudre, car, à y regarder de plus près, il se trouvera toujours, que le problème lui-même ne surgit que là où conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ou du moins sont en voie de devenir ».

Poppins Clinical est-il efficace ?

Par **François Gonon**, directeur de recherche émérite au CNRS, Université de Bordeaux

La HAS a émis le 23 juin 2026 un avis favorable pour la prise en charge de Poppins Clinical. Ce « jeu sérieux » est destiné à la « rééducation du trouble spécifique des apprentissages avec déficit de lecture (dyslexie) ». Mais que valent les preuves scientifiques mises en avant dans l'avis de la HAS ?

À l'appui de cet avis, la HAS cite trois études déjà publiées dans des revues à comité de lecture. La première, publiée par Descamps et collègues en 2025, est remarquablement bien faite avec 151 enfants dyslexiques distribués au hasard en un groupe actif bénéficiant de Poppins Clinical et un groupe contrôle utilisant un « jeu placebo ». Les auteurs ont choisi comme premier critère d'efficacité le test EVALEO de décodage de non-mots, car il est particulièrement sensible pour discriminer les élèves souffrant de dyslexie. Sur ce test, les huit semaines d'usage du premier module de Poppins Clinical ne montrent aucun bénéfice par rapport au groupe contrôle. L'avis de la HAS reconnaît ce point, mais n'explique pas pourquoi les auteurs ont choisi ce test comme premier critère. L'étude rapporte aussi les résultats de trois autres tests comme critères secondaires. Elle indique que le nombre de mots lus en deux minutes (exactitude et vitesse) est un peu meilleur dans le groupe actif avec un d de Cohen modeste (0,42 et 0,44 respectivement). En effet, un d de Cohen inférieur à 0,3 est considéré en médecine comme sans signification clinique. Un d de Cohen de 0,5 est considéré comme un effet moyen. Les auteurs concluent donc que « d'autres études sont nécessaires avant d'approuver le dispositif sur des critères de preuves solides ».

La deuxième étude est un essai sans groupe contrôle et de petite taille (seulement 37 élèves). Elle ne reprend pas le test de décodage de non-mots et met en premier critère le nombre de mots lus en deux minutes (exactitude et vitesse). La comparaison avant et après les huit semaines d'usage de Poppins Clinical dans sa version à deux modules, donne des résultats très similaires à ceux de la première étude : d de Cohen de 0,37 et 0,39, respectivement.

Enfin, la troisième étude décrit un protocole expérimental pour comparer deux groupes d'enfants dyslexiques traités pendant douze semaines. Dans le groupe contrôle, 153 enfants bénéficient d'une séance d'orthophonie par semaine. Dans le groupe actif, 153 enfants sont invités à utiliser Poppins Clinical chaque jour de la semaine pendant 20 minutes sous la surveillance de leurs parents. Ils reçoivent aussi deux séances d'orthophonie par mois. Au 6 octobre 2026, les résultats de cette troisième étude n'avaient pas encore fait l'objet d'une publication dans une revue à comité de lecture. L'avis de la HAS les mentionne pourtant : à l'issue des douze semaines de traitement, les performances de lecture paraissent un peu meilleures dans le groupe ayant utilisé Poppins Clinical que dans le groupe contrôle, mais les différences sont modestes avec des d de Cohen de 0,32 pour le nombre de mots correctement lus et de 0,20 pour la vitesse de lecture. L'avis de la HAS mentionne un point troublant de ces résultats : en douze semaines d'orthophonie (et de scolarité), les enfants du groupe contrôle n'avaient pas progressé en lecture.

Au total, si l'on s'en tient au test le plus sensible pour mesurer la dyslexie, le dispositif Poppins Clinical ne présente aucun bénéfice selon une étude d'excellente qualité. Les améliorations observées sur la vitesse de lecture sont modestes et, selon Descamps et collègues, doivent être confirmées. À cet égard, la deuxième étude est peu concluante car elle n'a pas de groupe contrôle et elle est de trop petite taille. Quant à la troisième étude, ses résultats ne permettent pas d'affirmer que ce « jeu sérieux » pourrait valablement se substituer, même partiellement, à l'orthophonie.

En conclusion, si ces résultats concernaient un traitement médicamenteux, il serait probablement considéré comme cliniquement inefficace selon la médecine par les preuves. Il est donc surprenant que la HAS ait jugé le dispositif Poppins Clinical comme suffisamment efficace pour en recommander le remboursement. Comme plusieurs des auteurs de ces trois études déclarent avoir des liens d'intérêt avec la société qui a développé Poppins Clinical, on peut s'interroger sur les effets de ces liens sur l'avis de la HAS.

Référence

Descamps, M., Grossard, C., Pellerin, H. et al. (2025), « Rhythm training improves word-reading in children with dyslexia », *Scientific Reports*, 15, 17631.